

Mariage, divorce et statistiques

publié le 25/02/2013, vu 2456 fois, Auteur : Caroline FONTAINE, avocat à Aix en Provence

Le nombre de mariages célébrés en France diminue: il est passé de 295 720 à 241 000 entre 2001 et 2011, selon les données chiffrées de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee).

À l'inverse, entre 2001 et 2010, le nombre de pactes civils de solidarité (PACS) a considérablement augmanté est passé de 19 629 en 2001 à 205 596.

Il y a donc aujourd'hui presque autant de PACS que de mariages.

Les divorces ont progressé dans le sens inverse de la courbe des mariages et ont augmenté ces dernières années de 12 %, passant de 120 000 en 1996 à 134 000 en 2007. Le taux de divorce est donc très important.

Depuis 2008 cependant, les chiffres du divorce ont amorcé une légère baisse (130 601 en 2009 et 133 909 en 2010).

Suite à la réforme du 26 mai 2004, le divorce par consentement mutuel a fortement augmenté (47 % avant 2005 et 54 % en 2010). Au sein des divorces contentieux, une progression du divorce accepté (dont la part dans l'ensemble des divorces passe de 13 % à 24 %), et une forte diminution du divorce pour faute (37 % des divorces en 2004 contre 10 % en 2010) sont à souligner. Source Min. Justice, 21 févr. 2012, communiqué Communiqué du Ministère de la Justice:

http://www.justice.gouv.fr/justice-civile-11861/evolution-statistique-des-mariages-et-des-divorces-23682.html

Article précédent de janvier 2009:

http://www.avocat-aix-en-provence.eu/index.php?2009/01/18/149-divorce-chiffres-et-diverses-analyses

D'autres articles du blog:

www.avocat.aix-en-provence.eu